

Ipsen signe une option d'achat pour l'acquisition de Canbex Therapeutics

- **Le principal candidat médicament de Canbex dans le traitement de la spasticité liée à la sclérose en plaques a terminé avec succès la phase I**
- **Ipsen paye 6 millions d'euros¹ pour l'option d'acheter Canbex lorsque le principal candidat médicament finit la phase IIa**

Paris (France) et Londres (Royaume Uni), 24 février 2015 – Ipsen (Euronext : IPN ; ADR : IPSEY) et Canbex Therapeutics Ltd (Canbex) ont annoncé aujourd'hui que Canbex avait octroyé à Ipsen une option d'achat avec le droit exclusif d'acquérir toutes les actions Canbex au terme de l'étude de phase IIa du principal candidat médicament de Canbex (VSN16R) dans le traitement de la spasticité liée à la sclérose en plaques. Canbex est une société spin-out de la *University College London (UCL)* qui a été financée par une première tranche (série A) de 2,3 millions de livres sterling en 2013 de MS Ventures (le fonds de financement de Merck Serono, Merck KGaA), du Wellcome Trust et de l'UCL Business Plc.

VSN16R est une petite molécule innovante, administrée par voie orale, destinée au traitement de la spasticité liée à la sclérose en plaques (SP) et à d'autres causes. Les études précliniques et cliniques de phase I ont démontré que le VSN16R pourrait potentiellement être bien mieux toléré et plus efficace que les traitements anti-spastiques existants. La spasticité est un symptôme invalidant et douloureux de la SP qui se manifeste par des spasmes involontaires des membres et des muscles du torse. Avec le VSN16R, Canbex a la volonté d'établir un nouveau standard pour le traitement de la spasticité et d'améliorer sur un plan mondial la vie des personnes souffrant de cette maladie incurable et grave.

Le VSN16R a démontré un bon potentiel d'innocuité et de tolérabilité dans l'essai clinique de phase I, rassemblant 72 volontaires sains, contrôlé contre placebo, à dose unique croissante et à doses multiples croissantes.

Marc de Garidel, Président-Directeur général d'Ipsen a déclaré : « *Ipsen est heureux de signer ce partenariat avec la société de biotechnologie britannique Canbex. Leur molécule phare a démontré à ce jour son haut niveau d'innocuité, d'efficacité et de tolérabilité, et s'intègre parfaitement à notre franchise neurologie. En effet, il s'agirait d'un bon produit compagnon de*

¹ ~6,8 millions de dollars



Dysport® dans le traitement de la spasticité. L'accord avec Canbex témoigne de notre engagement à poursuivre nos efforts en business development pour renforcer notre croissance organique. »

Le Dr Keith Powell, Président de Canbex ajoute : « *Canbex est heureux de travailler avec Ipsen en raison de son expertise de premier plan dans le domaine de la spasticité et son engagement à fournir de meilleurs traitements. Ipsen a les atouts nécessaires pour amener notre nouveau médicament prometteur aux patients dans une aire thérapeutique importante et mal adressée. »*

Selon les conditions financières de l'accord, Ipsen a versé 6 millions d'euros¹ à Canbex. Si Ipsen décide d'exercer son option pour l'acquisition de Canbex au terme de l'étude de phase IIa de preuve de concept, les actionnaires de Canbex pourront recevoir un montant additionnel allant jusqu'à 90 millions d'euros², comprenant un paiement à l'acquisition et des règlements d'étapes complémentaires liés à la réalisation d'étapes cliniques et réglementaires. De plus, ils pourront recevoir des redevances sur les ventes nettes annuelles mondiales du VSN16R.

A propos d'Ipsen

Ipsen est un groupe pharmaceutique de spécialité à vocation mondiale qui a affiché en 2014 des ventes supérieures à 1,2 milliard d'euros. L'ambition d'Ipsen est de devenir un leader dans le traitement des maladies invalidantes. Sa stratégie de développement s'appuie sur 3 franchises : neurologie, endocrinologie et uro-oncologie. Par ailleurs, le Groupe a une politique active de partenariats. La R&D d'Ipsen est focalisée sur ses plateformes technologiques différenciées et innovantes en peptides et en toxines. En 2013, les dépenses de R&D ont atteint près de 260 millions d'euros, soit plus de 21% du chiffre d'affaires. Par ailleurs, Ipsen bénéficie également d'une présence significative en médecine générale. Le Groupe rassemble près de 4 600 collaborateurs dans le monde. Les actions Ipsen sont négociées sur le compartiment A d'Euronext Paris (mnémonique : IPN, code ISIN : FR0010259150) et sont éligibles au SRD (« Service de Règlement Différé »). Le Groupe fait partie du SBF 120. Ipsen a mis en place un programme d'American Depositary Receipt (ADR) sponsorisé de niveau I. Les ADR d'Ipsen se négocient de gré à gré aux Etats-Unis sous le symbole IPSEY. Le site Internet d'Ipsen est www.ipsen.com.

À propos de Canbex

Canbex est spin-out de l'University College London (UCL), créée pour développer la série de composés VSN dont elle détient les droits dans la spasticité et pour d'autres besoins médicaux non satisfaits. En complément des fondateurs scientifiques pionniers et des conseillers cliniques, Canbex a constitué une équipe de direction qualifiée et performante. Les activités de développement sont prises en charge par des CRO (Contract Research Organizations) et des directeurs médicaux de premier plan. La stratégie de la société pour l'optimisation du capital et la mise en œuvre du « lean management » permettent l'affectation majoritaire des fonds au développement des molécules. Les investisseurs incluent le Wellcome Trust, MS Ventures, Fast Forward LLC, UCL Business Plc et Esperante.

¹ ~6,8 millions de dollars

² ~103 millions de dollars

Avertissement Ipsen

Les déclarations prospectives et les objectifs contenus dans cette présentation sont basés sur la stratégie et les hypothèses actuelles de la Direction. Ces déclarations et objectifs dépendent de risques connus ou non, et d'éléments aléatoires qui peuvent entraîner une divergence significative entre les résultats, performances ou événements effectifs et ceux envisagés dans ce communiqué. Ces risques et éléments aléatoires pourraient affecter la capacité du Groupe à atteindre ses objectifs financiers qui sont basés sur des conditions macroéconomiques raisonnables, provenant de l'information disponible à ce jour. L'utilisation des termes " croit ", " envisage " et " prévoit " ou d'expressions similaires a pour but d'identifier des déclarations prévisionnelles, notamment les attentes du Groupe quant aux événements futurs, y compris les soumissions et décisions réglementaires. De plus, les prévisions mentionnées dans ce document sont établies en dehors d'éventuelles opérations futures de croissance externe qui pourraient venir modifier ces paramètres. Ces prévisions sont notamment fondées sur des données et hypothèses considérées comme raisonnables par le Groupe et dépendent de circonstances ou de faits susceptibles de se produire à l'avenir et dont certains échappent au contrôle du Groupe, et non pas exclusivement de données historiques. Les résultats réels pourraient s'avérer substantiellement différents de ces objectifs compte tenu de la matérialisation de certains risques ou incertitudes, et notamment qu'un nouveau produit peut paraître prometteur au cours d'une phase préparatoire de développement ou après des essais cliniques, mais n'être jamais commercialisé ou ne pas atteindre ses objectifs commerciaux, notamment pour des raisons réglementaires ou concurrentielles. Le Groupe doit faire face ou est susceptible d'avoir à faire face à la concurrence des produits génériques qui pourrait se traduire par des pertes de parts de marché. En outre, le processus de recherche et développement comprend plusieurs étapes et, lors de chaque étape, le risque est important que le Groupe ne parvienne pas à atteindre ses objectifs et qu'il soit conduit à renoncer à poursuivre ses efforts sur un produit dans lequel il a investi des sommes significatives. Aussi, le Groupe ne peut être certain que des résultats favorables obtenus lors des essais pré cliniques seront confirmés ultérieurement lors des essais cliniques ou que les résultats des essais cliniques seront suffisants pour démontrer le caractère sûr et efficace du produit concerné. Il ne saurait être garanti qu'un produit recevra les homologations nécessaires ou qu'il atteindra ses objectifs commerciaux. Les résultats réels pourraient être sensiblement différents de ceux annoncés dans les déclarations prévisionnelles si les hypothèses sous-jacentes s'avèrent inexactes ou si certains risques ou incertitudes se matérialisent. Les autres risques et incertitudes comprennent, sans toutefois s'y limiter, la situation générale du secteur et la concurrence ; les facteurs économiques généraux, y compris les fluctuations du taux d'intérêt et du taux de change ; l'incidence de la réglementation de l'industrie pharmaceutique et de la législation en matière de soins de santé ; les tendances mondiales à l'égard de la maîtrise des coûts en matière de soins de santé ; les avancées technologiques, les nouveaux produits et les brevets obtenus par la concurrence ; les problèmes inhérents au développement de nouveaux produits, notamment l'obtention d'une homologation ; la capacité du Groupe à prévoir avec précision les futures conditions du marché ; les difficultés ou délais de production ; l'instabilité financière de l'économie internationale et le risque souverain ; la dépendance à l'égard de l'efficacité des brevets du Groupe et autres protections concernant les produits novateurs ; et le risque de litiges, notamment des litiges en matière de brevets et/ou des recours réglementaires. Le Groupe dépend également de tierces parties pour le développement et la commercialisation de ses produits, qui pourraient potentiellement générer des redevances substantielles ; ces partenaires pourraient agir de telle manière que cela pourrait avoir un impact négatif sur les activités du Groupe ainsi que sur ses résultats financiers. Le Groupe ne peut être

certain que ses partenaires tiendront leurs engagements. A ce titre, le Groupe pourrait ne pas être en mesure de bénéficier de ces accords. Une défaillance d'un de ses partenaires pourrait engendrer une baisse imprévue de revenus. De telles situations pourraient avoir un impact négatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière ou ses résultats. Sous réserve des dispositions légales en vigueur, le Groupe ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives ou objectifs visés dans le présent communiqué afin de refléter les changements qui interviendraient sur les événements, situations, hypothèses ou circonstances sur lesquels ces déclarations sont basées. L'activité du Groupe est soumise à des facteurs de risques qui sont décrits dans ses documents d'information enregistrés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

Pour plus d'informations :

IPSEN :

Médias

Didier Véron

Vice-Président Senior, Affaires Publiques et Communication

Tel.: +33 (0)1 58 33 51 16

Fax: +33 (0)1 58 33 50 58

E-mail: didier.veron@ipsen.com

Brigitte Le Guennec

Responsable Communication Externe Groupe

Tel.: +33 (0)1 58 33 51 17

Fax: +33 (0)1 58 33 50 58

E-mail : brigitte.le.guennec@ipsen.com

Communauté financière

Stéphane Durant des Aulnois

Directeur Relations Investisseurs

Tel.: +33 (0)1 58 33 60 09

Fax: +33 (0)1 58 33 50 63

E-mail: stephane.durant.des.aulnois@ipsen.com

Thomas Peny-Coblentz, CFA

Directeur Adjoint Relations Investisseurs

Tel.: +33 (0)1 58 33 56 36

Fax: +33 (0)1 58 33 50 63

E-mail: thomas.peny-coblentz@ipsen.com

Canbex

Jesse Schulman

Chief Executive Officer

Tel: +44(0)20 7554 5872

E-mail: enquiries@canbex.co.uk

Keith Powell

Chairman

Tel: +44(0)20 7554 5872

E-mail: enquiries@canbex.co.uk